

# Municipalités rurales et pauvreté... le défi d'en parler

## Quelques données sur la pauvreté en milieu rural<sup>1</sup> au Québec<sup>2</sup>

Auteurs : Gaudreau, L., Maltais, N., Gélinau, L., Dupéré, S., Deshaies, M.-H., Bonneau, M.A. et Simard, P. Collaborateur: Hamel, D.

Situation de faible revenu des personnes en milieu rural et urbain, au Québec, en 2016, d'après la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) et la Mesure du panier de consommation MPC (base 2011)

|   | URBAIN <sup>3</sup> | RURAL            |
|---|---------------------|------------------|
| <b>Population dans les ménages privés, recensement 2016</b> | <b>6 461 970</b>    | <b>1 503 485</b> |
| Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) <sup>4</sup>  | <b>14,6 %</b>       | <b>14,9 %</b>    |
| Mesure du panier de consommation (MPC) <sup>5</sup>         | <b>11,1 %</b>       | <b>9,0 %</b>     |

Statistique Canada, recensement 2016.

Ce tableau nous permet de constater qu'au Québec, la situation de faible revenu, selon les deux indices ici utilisés, est relativement de même ampleur, en milieu rural et urbain. Elle est un peu plus élevée de 0,3 point lorsque dépeinte par la MFR et plus faible de 2,1 points au regard de la MPC. Cela signifie qu'en se basant sur la Mesure de faible revenu, un peu plus de 224 000 personnes, résidant en milieu rural au Québec, vivent dans des ménages dont le revenu est de moins de 50% du revenu médian québécois. De plus, 135 314 personnes vivent dans des ménages dont le revenu n'est pas suffisant pour se procurer un panier de biens et de services déterminés, leur permettant de couvrir leurs besoins de base. Il faut rappeler que ces indicateurs ne représentent pas des seuils de sortie de pauvreté, mais bien des mesures de référence pour suivre les situations de pauvreté (CÉPE, 2009).

1 Le milieu rural est ici défini comme l'ensemble des municipalités de moins de 10 000 habitants (Munro, Alasia, Bollman & Statistique Canada, 2011).

2 Vu la rareté des résultats statistiques liés à la pauvreté en milieu rural, une commande spéciale a été adressée à Statistique Canada pour l'obtention de données et ces dernières ont été traitées par les auteures. Ces résultats, qui demandent à être attentivement explorés, seront déployés dans un article scientifique en préparation (Gaudreau *et al.*).

3 Le milieu urbain est défini comme l'ensemble des municipalités de 10 000 habitants et plus (Munro, Alasia, Bollman & Statistique Canada, 2011).

4 « La Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté du ménage, observée au niveau des personnes, où « rajusté » indique que les besoins du ménage sont pris en considération ». Selon Statistique Canada et repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam021-fra.cfm>. Cette variable ne s'applique pas aux réserves autochtones.

5 La Mesure du panier de consommation (MPC) indique le revenu nécessaire pour se procurer un panier de biens et de services déterminés pour couvrir minimalement cinq types de besoins de base, à savoir : nourriture, vêtements et chaussures, logement, transport et autres besoins courants (CÉPE, 2009). Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CÉPE) mit sur pied par le gouvernement provincial, il ne s'agit pas d'un seuil de sortie de la pauvreté (CÉPE, 2009, 30).

**Données relatives à des indicateurs de défavorisation matérielle<sup>6</sup>, au Québec, en 2016 : milieu urbain, milieu rural, ZIM forte et ZIM faible et nulle<sup>7</sup>**

|  | <b>URBAIN</b> | <b>RURAL</b>  | <b>ZIM forte</b> | <b>ZIM faible et nulle</b> |
|--|---------------|---------------|------------------|----------------------------|
| Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)  | <b>14,6 %</b> | <b>14,9 %</b> | <b>13,0 %</b>    | <b>15,8 %</b>              |
| Mesure du panier de consommation (MPC)   | <b>11,1 %</b> | <b>9,0 %</b>  | <b>8,2 %</b>     | <b>8,9 %</b>               |
| Proportion de la population prestataire de l'assistance sociale  | <b>5,4 %</b>  | <b>5,2 %</b>  | <b>4,2 %</b>     | <b>6,7 %</b>               |
| Aucun certificat, diplôme ou grade   | <b>18,1 %</b> | <b>27,6 %</b> | <b>24,3 %</b>    | <b>33,7 %</b>              |
| Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence ou moins (incluant aucun certificat, diplôme ou grade) | <b>39,7 %</b> | <b>49,0 %</b> | <b>46,5 %</b>    | <b>52,5 %</b>              |
| Logement de taille insuffisante  | <b>7,5 %</b>  | <b>4,1 %</b>  | <b>3,3 %</b>     | <b>9,1 %</b>               |

Statistique Canada, recensement 2016.

Ce que nous souhaitons révéler par ce tableau, ce sont tant les différences entre les milieux rural et urbain que les différences au sein même des territoires ruraux. La situation est particulièrement défavorable pour les populations demeurant, en ZIM faible et nulle, c'est-à-dire les municipalités et territoires ruraux où le taux de navettage (déplacement du domicile vers un lieu de travail situé dans une zone métropolitaine de recensement<sup>8</sup>) est de moins de 5%<sup>9</sup>. En ZIM faible et nulle, on remarque des taux supérieurs à ceux du milieu rural dans son ensemble et à ceux de la ZIM forte pour la Mesure de faible revenu, pour la proportion de prestataires de l'assistance sociale, pour le faible taux de diplomation et pour la difficulté d'accès à un logement de taille suffisante. Ces données appellent donc à une compréhension plus fine des divers visages de la pauvreté en milieu rural.

Pour citer cette fiche :

Gaudreau, L., Maltais, N., Gélinau, L., Dupéré, S., Deshaies, M.-H., Bonneau, M.A., et Simard, P. (2018). Quelques données sur la pauvreté en milieu rural au Québec. En collaboration avec D. Hamel. Dans *Municipalités rurales et pauvreté... le défi d'en parler*.

Trousse d'outils disponible à <https://rqvvs.qc.ca/outils-et-publications/outil/trousse-d-outils-de-sensibilisation-sur-la-pauvrete>

6 Le titre de ce tableau est inspiré du concept de défavorisation matérielle et sociale. Cet indice permet d'obtenir une connaissance fine d'un territoire donné selon des indicateurs de nature économique (défavorisation matérielle) des personnes de 15 ans et plus (proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires, proportion de personnes occupant un emploi et revenu moyen par personne) et sociale (proportion de personnes vivant seules, proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves et proportion de familles monoparentales) (Gamache, P. Hamel, D. & R. Pampalon, 2017).

7 La typologie des ZIM (zones d'influence métropolitaine de recensement) classe les municipalités rurales selon le niveau d'influence que l'urbain exerce sur celles-ci. Ce niveau d'influence est déterminé en fonction du taux de navettage (déplacement domicile-lieu de travail) vers l'urbain. Dans une ZIM forte, 30% et plus des résidents de la municipalité de moins de 10 000 habitants font la navette vers un milieu urbanisé pour travailler, dans une ZIM modérée, le pourcentage de navetteurs varie entre 5% et 30%, tandis que dans une ZIM faible, ce pourcentage est nul ou de moins de 5%.

8 Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants (Hurtubise, P. Murphy, P. Statistique Canada, 2018).

9 Signalons que l'on trouve 18,6% de personnes autochtones dans la ZIM faible et nulle dont il est question dans ce tableau.